LE PETIT CHALLAISIEN

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°472 JUILLET/AOUT 2026



Photo : Patricia ALTHERR

Actualité de juillet

La Pétanque : dimanche 5, dès 9h00, concours inter associations à la Halle
La Lyre : mardi 14, dès 19h00, concert sous la Halle
La Grappe : mardi 14, 19h00, repas, célébration de la Fête Nationale sous la Halle

Actualité d'août

Poivre et Sel : mardi 11 , dès 11h00,sous la Halle, repas canadien
Poivre et Sel : dimanche 23 août, dès 9h00, Bric à Broc
Et bien plus encore ! Merci de consulter l'application PanneauPocket

Vie pratique

Mairie de Challex
216, rue de la Mairie
04 50 56 30 10 ~ **challex@challex.fr**

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi	9h00-12h30	
Mardi	9h00-12h30	14h00-19h00
Mercredi	9h00-12h30	
Jeudi	-	14h00-19h00
Vendredi	9h00-12h30	

Horaires d'ouverture de l'agence postale à la Mairie

Lundi	10h00-12h15	
Mardi	10h00-12h00	15h00-18h30
Mercredi	10h00-12h15	
Jeudi	-	15h00-18h30
Vendredi	10h00-12h00	

Cultes de juillet		
Lundi 6	Divonne	10h00
Lundi 13	Ferney-Voltaire	10h00
Lundi 20	Divonne	10h00
Lundi 27	Ferney-Voltaire	10h00

Planning des messes de juillet		
Samedi 4	Thoiry	18h00
Dimanche 5	Pougny	18h00
Samedi 11	Thoiry	18h00
Dimanche 12	St Jean de Gonville	10h00
Samedi 18	Thoiry	18h00
Dimanche 19	Challex	10h00
Samedi 25	Thoiry	18h00
Dimanche 26	Collonges	10h00
Planning des messes d'août		
Samedi 1	Thoiry	18h00
Dimanche 2	Farges	10h00
Samedi 8	Thoiry	18h00
Dimanche 9	Péron	10h00
Samedi 15	Thoiry	18h00
Dimanche 16	Pougny	10h00
Samedi 22	Thoiry	18h00
Dimanche 23	St Jean de Gonville	10h00
Samedi 29	Thoiry	18h00
Dimanche 30	Thoiry	10h00

Fermeture de la mairie et de la poste du lundi 17 août au vendredi 21 août inclus

Agenda challaisien

Juillet				
Mercredi 1	La Gym	17h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Assemblée Générale
Dimanche 5	La Pétanque	Dès 9h00	La Halle	Concours Interassociation
Mardi 14	La Lyre La Grappe	19h00 19h00	La Halle La Halle	Concert Célébration de la Fête Nationale
Août				
Mardi 11	Poivre et Sel	Dès 11h00	La Halle	Repas canadien
Dimanche 23	Poivre et Sel	Dès 9h00	La Halle	Bric à Broc
Lundi 29	Festiv'Halle		La Halle ou Salle Jean-Antoine Lépine	Soirée Thai
Septembre				
6	La Vogue	9H00	La Halle	TRAIL
Mardi 15	Sou des Ecoles		Salle Jean-Antoine Lépine	Assemblée Générale
Vendredi 25	AAP		Salle Jean-Antoine Lépine	Les 50 ans de l'AAP
Vendredi 25	La Grappe	19h00	Maison des sociétés	Réunion



EN BREF
Eureka !!
Comme déjà annoncé à maintes reprises, nous avons eu confirmation de la Régie des Eaux que les travaux de séparatif, rue des Fontanettes auront normalement lieu, si pas d'imprévus, lors du premier semestre 2027.
Nous avons reçu un cabinet/conseil pour les plans d'aménagement qui suivront.

Mot du Maire

Chères Challaisiennes & Chers Challaisiens,



Le mois de juin nous a quittés, laissant derrière lui de nombreux souvenirs, quelques débats, plusieurs verres levés et probablement quelques litres de sueur au vu des températures annoncées.



Les conscrits de la Classe en 6 accompagnés des classes en 1, se sont retrouvés pour une escapade du côté de Roanne. Au programme : découvertes locales, vignobles, bulles, praluline et bonne humeur. Sur place, les retrouvailles avec un ancien Challaisien « Gégé » ont été soldées par un beau moment de complicité et d'amitié.

Le rallumage du four communal a quant à lui marqué le retour des beaux jours et annonce sans aucun doute un été animé. La place du Poizat continue de s'imposer comme un lieu de rassemblement apprécié, presque intimiste malgré son succès grandissant.

Du côté football, au-delà du Mondial, la saison pour l'US Challex s'est achevée dans une ambiance familiale et festive. Malgré le soutien fidèle de nombreux supporters, l'énergie déployée autour du terrain n'a malheureusement pas suffi à garantir les résultats espérés. Le retour aux vestiaires avait donc un léger goût d'amertume également sentiment partagé par l'agent d'entretien. Heureusement, une excellente nouvelle est venue compenser cette déception : la conformité du terrain est désormais validée jusqu'en 2036 moyennant quelques aménagements. Une longévité que beaucoup nous envient. Afin qu'il conserve sa belle santé, il sera interdit de fouler la pelouse, le temps qu'elle retrouve toute sa vigueur. Merci à chacun surtout à vous chers parents pour votre compréhension et votre patience.







Nous avons également accueilli la Commission du débat public dans le cadre du futur projet du FCC. Alors, n'hésitez pas, tenez-vous informé via le site du CERN. Si la formule proposée n'a pas fait l'unanimité, elle a au moins permis d'échanger. Il convient néanmoins de souligner que les personnes ou la tranche d'âge la plus concernée par le sujet avaient trouvé d'autres occupations, ce soir-là. Comme quoi, même les sujets qui passionnent peinent parfois à remplir une salle. Un constat qui rappelle que la participation citoyenne reste un exercice parfois aussi complexe qu'essentiel.

Le mois de juin a également donné le coup d'envoi de la saison des festivals. Sous la Halle, quelques Challaisien dynamiques se sont retrouvés pour danser et partager un moment convivial grâce à l'association Festiv'Halle. Une belle mise en jambes avant les nombreux rendez-vous Estivaux :





Mot du Maire

le Festival des Musiques à St Jean-de-Gonville, Festifire et bien d'autres. Notre village y a d'ailleurs été remarquablement accueilli, preuve que nous savons encore exporter notre bonne humeur sans formalités douanières quand on ne nous impose pas la fermeture des frontières !







Car au fond, toutes les occasions sont bonnes pour se retrouver : un repas partagé, un concert, une fête de quartier ou simplement une discussion entre voisins sans oublier les règles de savoir-vivre afin d'éviter de voir arriver les gendarmes...
À ce sujet, nos agents communaux ont malheureusement dû intervenir une nouvelle fois pour réparer des équipements dégradés, notamment les cabanes mises à disposition. Il reste toujours difficile de comprendre pourquoi certains prennent un malin plaisir à casser ce que tout le monde apprécie. Si l'énergie utilisée pour dégrader était consacrée à bricoler, nous aurions probablement déjà construit une deuxième halle.





Enfin, ce mois de juin s'est terminé sur une note musicale et pleine d'émotion avec le concert de la Campanella dirigé une dernière fois par sa cheffe de chœur Hélène Kern . Une ultime représentation, une belle parenthèse mélancolique, autour du thème de l'amour, qui a permis de saluer avec élégance celle qui tire aujourd'hui sa révérence après de nombreuses années d'engagement.

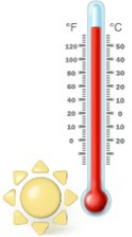
En parlant d'engagement, nous avons reçu la Sénatrice Florence Blatrix candidate aux prochaines élections du renouvellement du Sénat, en septembre prochain. La première d'une longue liste à qui nous répondrons si nous sommes sollicités. A ce propos, il est important que je partage avec vous le fait que certains jouent aux échecs alors que d'autres au chamboule-tout. Nous pensions que les sièges de délégués se gagnaient dans les urnes. Grâce au revirement de dernière minute de la minorité, nous avons découvert qu'ils pouvaient aussi se perdre dans l'improvisation, vive l'unité !

À présent, place à l'été. Qu'il soit festif, reposant, joyeux et riche en belles rencontres.
Au plaisir de vous retrouver à ***l'occasion du 14 juillet autour du verre de l'amitié offert par la Municipalité !***

Profitons des nombreux événements qui nous attendent, prenons soin les uns des autres, n'hésitons pas à inviter nos voisins à partager un moment de convivialité... et surtout, avec les températures qui s'annoncent, n'oubliez pas de vous hydrater régulièrement, même si la pratique est souvent différente à Challex, l'eau reste, à ce jour, la seule boisson dont les experts recommandent unanimement la consommation en période de canicule.

Bel été à vous !

Aline Hofer Favre







CR du Conseil municipal du jeudi 2 avril 2026

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Brigitte FLEURY - Jean-Pierre SZWED – Patricia ALTHERR – Fabien BELOTTI – Françoise SUDAN – Yoann FURNON - Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA – Francesca DONELLI – Emmanuelle BELOTTI - Rosalie ALTHERR – Clément DOGLIANI – Christian JOLIE - Sandrine BAERISWYL - Damien LAURENCOT
Excusés ayant donné procuration : Martial MEDA donne procuration à Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA – Anthony SERRA donne procuration à Aline HOFER FAVRE Corentin RINALDI donne procuration à Jean-Pierre SZWED
Secrétaires de séance : Patricia ALTHERR et Michel PETER

Approbation du procès-verbal du 20 mars 2026
M. JOLIE prend la parole et indique qu'il avait formulé des remarques relatives aux indemnités de fonction des élus.
M. JOLIE poursuit en indiquant qu'il a également commis une erreur dans le calcul de pourcentage et demande qu'une correction soit apportée.
L'Assemblée prend acte des remarques de M. JOLIE et convient de la modification du procès-verbal.
En l'absence d'autres observations, le procès-verbal, ainsi corrigé, est adopté à l'unanimité.

Délibération n°21-26 : Délégations consenties au Maire par le Conseil municipal dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
Madame le Maire expose que l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT) permet au Conseil municipal de lui déléguer un certain nombre de ses compétences, afin d'éviter de réunir l'assemblée délibérante pour statuer sur certaines matières et de permettre ainsi une prise de décision plus rapide par l'exécutif municipal. Elle peut aussi subdéléguer les compétences qui lui sont confiées à un Adjoint ou à un Conseiller municipal, dans les conditions prévues par l'article L.2122-18 du CGCT.

Mme le Maire s'abstient lors des votes car elle est concernée par les délégations.

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire et en avoir délibéré, le **Conseil municipal** à la majorité, **décide de** :

- donner délégation à Mme le Maire, pour la durée de son mandat, des attributions mentionnées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- prendre acte du vote « **contre** » concernant la délégation des 20è à 31è attributions à Mme le Maire **sans discussion détaillée** (C. Jolie, S. Baeriswyl – D. Laurencot)
- d'arrêter et modifier l'affectation des propriétés Communales utilisées par les services publics municipaux
- de fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics
- de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget

Le Maire est autorisé à signer les bons de commande dans le cadre du budget voté pour :

- **fournitures et services** jusqu'à **10 000 €**,
- **travaux** jusqu'à **20 000 €**,

Délibération n° 22-2026 : Constitution, composition, et fonctionnement des commissions municipales
Après délibération, le **Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,** décide **:**

- De procéder au scrutin à main levée
- De fixer à 9 (neuf) le nombre de commissions communales
- De désigner au sein des commissions communales les membres mentionnés

Municipalité

Le compte rendu intégral, approuvé par le Conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site : www.challex.fr

Présidente de toutes les commissions : Aline HOFER FAVRE

COMMISSIONS	LISTE Challex, un nouvel élan	Liste Ensemble aujourd'hui pour Challex de demain
FINANCES, BUDGET	Christian JOLIE	Michel PETER - Brigitte FLEURY Fabien BELOTTI - Françoise SUDAN - Clément DOGLIANI
PERSONNEL	Damien LAURENCOT	Brigitte FLEURY - Jean-Pierre SZWED - Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA - Emmanuelle BELOTTI - Clément DOGLIANI
VOIRIE ET SECURITE	Damien LAURENCOT	Jean-Pierre SZWED- Patricia ALTHERR – Yoann FURNON Corentin RINALDI - Anthony SERRA
BÂTIMENTS	Damien LAURENCOT	Brigitte FLEURY - Jean-Pierre SZWED - Patricia ALTHERR Yoann FURNON - Corentin RINALDI
URBANISME	Sandrine BAERISWYL	Brigitte FLEURY - Jean-Pierre SZWED - Patricia ALTHERR-Francesca DONELLI
ENVIRONNEMENT / ECOLOGIE	Sandrine BAERISWYL	Michel PETIER - Jean-Pierre SZWED - Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA - Emmanuelle BELOTTI
ASSOCIATIONS ET ANIMATIONS	Christian JOLIE	Patricia ALTHERR - Jean-Pierre SZWED- Fabien BELOTTI - Françoise SUDAN - Anthony SERRA
COMMUNICATION	Sandrine BAERISWYL	Michel PETER - Patricia ALTHERR - Françoise SUDAN - Clément DOGLIANI
EDUCATION	Christian JOLIE	Brigitte FLEURY - Françoise SUDAN - Emmanuelle BELOTTI—Francesca DONELLI - Rosalie ALTHERR

Délibération n° 23-2026 - Désignation des délégués au Conseil du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS).

Titulaires	Suppléants
Aline HOFER FAVRE	Yoann FURNON
Brigitte FLEURY	Emmanuelle BELOTTI

Délibération n°24-2026 - Désignation du délégué élu au Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour le personnel des collectivités territoriales

Le délégué local des élus est le représentant de la structure adhérente auprès du CNAS.

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** décide à **l'unanimité** des membres présents et représentés :

de désigner M. Clément DOGLIANI, Conseiller municipal, au sein de l'organe délibérant en qualité de délégué élu du Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour le mandat 2026-2032.

Délibération n°25-2026 - Désignation du délégué à la SEMCODA (Société d'Économie Mixte de Construction du Département de l'Ain)

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal, à l'unanimité**, désigne **M. Michel PETER** comme représentant à l'assemblée spéciale des communes actionnaires de la SEMCODA.

Titulaire	Suppléant
Michel PETER	Fabien BELOTTI

Délibération n°26-2026 : Désignation des représentants de la commune de Challex à l'Assemblée Spéciale du Syndicat Mixte AGEDI

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal**, décide à **l'unanimité** des membres présents et représentés :

de **nommer** les personnes en qualité de représentants, après s'être portées candidates.

Municipalité

Le compte rendu intégral, approuvé par le Conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site : www.challex.fr

Délibération n°27-2026 : Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain (SIEA)

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Jean-Pierre SZWED	Yoann FURNON	Corentin RINALDI

Délibération n°28-2026 : Composition de la commission d'appel d'offres.

Titulaires	Suppléants
Michel PETER	Yoann FURNON
Brigitte FLEURY	Fabien BELOTTI
Jean-Pierre SZWED	Corentin RINALDI

Délibération n°29-2026 : détermination et élection des membres élus au Conseil d'administration du CCAS

ADMINISTRATEURS
Brigitte FLEURY
Françoise SUDAN
Clément DOGLIANI
Sandrine BAERISWYL

Délibération n°30-2026 : renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
Noms , Prénoms	**Noms, prénoms**
PETER Michel	FLEURY Brigitte
ALTHERR Patricia	SZWED Jean-Pierre
BELOTTI Fabien	MEDA Martial
SUDAN Françoise	CAJARAVILLE ORTIGUEIRA Raquel
FURNON Yoann	DONELLI Francesca
BAERISWYL Sandrine	LAURENCOT Damien

POINTS DIVERS :

Périodicité des séances du Conseil municipal

Mme le Maire rappelle que, depuis 2023, les séances du Conseil municipal se tiennent le troisième jeudi du mois.

Travaux

Suite à une tentative d'effraction survenue à l'auberge, le dossier, pris en charge par les assurances, est désormais clôturé. Les menuiseries de l'auberge ont donc pu être remplacées.

Par ailleurs, le marquage au sol a débuté sur la commune, notamment rue de la Mairie et route de la Plaine;

Budget

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) sera prochainement présenté afin que le budget puisse être voté avant le 30 avril 2026.

Règlement intérieur du Conseil municipal

La commune dispose d'un délai de six mois pour élaborer son règlement intérieur.

Sécurité

Mme DONELLI. signale le non-respect du sens interdit rue des Prairie. Elle suggère une présence plus régulière de la gendarmerie.

INVITATION A LA FÊTE NATIONALE

Vous êtes cordialement invité(e) à vous associer à la commémoration de la fête nationale qui se déroulera à Challex :

LE MARDI 14 JUILLET 2026
à 19h00
Cérémonie officielle, accompagnée de La Lyre et suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité sous la Halle
(salle Jean-Antoine LÉPINE en cas de mauvais temps)
Ensuite, place à la fête organisée par La Grappe
Bar, restauration et soirée animée
A la tombée de la nuit, feux d'artifice offerts par la Commune

Infos de la Municipalité

Se protéger et protéger ses proches en cas de forte chaleur



Fatigue, sueurs abondantes, nausées, maux de tête, vertiges, crampes, déshydratation, coup de chaleur, somnolence… Les périodes de fortes chaleurs reviennent et peuvent avoir de graves effets sur la santé des personnes les plus vulnérables.

Adoptez les bons réflexes !

Protégez-vous en adoptant les gestes suivants :

- restez au frais ;
- buvez de l'eau et privilégiez l'eau gélifiée pour les personnes qui font des fausses routes ;
- évitez les boissons à forte teneur en caféine type café, thé ou très sucrées comme les sodas ;
- mouillez-vous le corps ;
- fermez volets et fenêtres ;
- privilégiez les activités douces ;
- mangez frais et équilibré ;
- évitez l'alcool,
- prenez des nouvelles des plus fragiles .



En cas de malaise, appelez le 15.

Il est aussi important de surveiller votre alimentation. Mangez suffisamment, en fractionné au cours de la journée si besoin et nourrissez-vous de façon équilibrée en privilégiant des aliments riches en eau (fruits, crudités, légumes, soupes froides, compotes, etc.). Enfin, évitez de manger ou de boire des produits glacés.

Gardez votre logement frais

Voici quelques recommandations pour maintenir votre logement au frais :

- dans la journée, fermez les volets et fenêtres dès que le soleil tape sur la fenêtre, maintenez les fenêtres fermées du côté du soleil et ouvertes du côté ombragé si cela permet de faire des courants d'air.
- ouvrez les fenêtres la nuit et créez des circulations d'air pour évacuer la chaleur stockée à l'intérieur.
- utilisez ventilateurs et brumisateurs. Vous pouvez placer un pain de glace ou un sac de glaçons devant un ventilateur.
- éviteZ de faire fonctionner des appareils qui produisent de la chaleur : plaques chauffantes, four…

Pour une information en temps réel : vigilance.meteofrance.fr.



Cambriolage : comment réagir et limiter les risques ?

Premier réflexe : gardez votre calme, ne touchez à rien et appelez le 17 immédiatement.

- Prenez des photos en attendant l'intervention de la gendarmerie ou de la police.
- Vous devez ensuite vous rendre sans délai dans la brigade de gendarmerie ou le commissariat de police dont vous dépendez pour porter plainte.

Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi déposer une plainte par le biais d'un courrier papier adressé au procureur de la République.

Comment vous protéger ?

Quand vous êtes chez vous, vérifiez la sécurité de votre habitation

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton) ou d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme).
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous, et ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Ne facilitez pas l'intrusion des cambrioleurs : mettez sous clé vos échelles, marteaux, tournevis et autres outils de bricolage !

- Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes.
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur, même pour les laisser à un ami.
- N'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux ou votre messagerie (vocale ou courriel).
- Demandez à une personne de votre entourage de passer chez vous pour récupérer le courrier et ouvrir/fermer vos volets.
- Inscrivez-vous au dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) auprès de la brigade de gendarmerie ou le commissariat de police dont vous dépendez.

Municipalité

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS s'est réuni le 30 avril, son Conseil d'administration est désormais composé ainsi :
Présidente : Aline Hofer-Favre, Vice-Présidente : Brigitte Fleury, Membres : Françoise Sudan, Sandrine Baeriswyl, Clément Dogliani, Bernadette Lovenjak, Rose-Marie Hofer, Lydie Delahaye et Jean-Luc Gay.



Enfin, enfin, tout vient à point à qui sait attendre… nous avons fêté Pierre Sallet qui a maintenant 90 ans et quelques mois. Réunis à la salle Lépine, nous avons passé un agréable moment en compagnie de ses proches. Autour du gâteau et des bulles, nous avons évoqué quelques souvenirs et rappelé que, désormais pensionnaire des Cyclamens, il a toujours pour passe-temps les mots fléchés, les Sudoku et suit toujours avec intérêt les actualités à la télé.
Il a soufflé ses bougies avec enthousiasme et malice.

INVITATION :
Tous les Challaisiens âgés de plus de 65 ans auront la possibilité de participer



le **MARDI 29 SEPTEMBRE 2026**
à un voyage-découverte



Le programme précis vous sera donné ultérieurement mais RESERVEZ déjà cette date.

Nous vous souhaitons à tous un bon été. Buvez, buvez, buvez de l'eau !

Carnet





Mariage de Marjorie, Noela MIVELAZ et de Vincent LOPEZ, le 06 juin 2026

Photo de Camille GM.



Décès le 22 mai 2026 de Monique MULLER épouse HANDSCHIN née le 10 février 1940 à Paris 13eme
Décès le 03 juin 2026 de Josiane, Rose, Marie, Madeleine PFIRTER veuve PINCON née le 14 février 1939 à Genève

La Vogue de Challex



Association du Four de Challex

Une journée gourmande et conviviale autour du four communal

Le samedi 30 mai, le Sou des Ecoles et l'Association du Four Challaisien ont ravivé le four communal pour une journée placée sous le signe du partage et de la gourmandise. Pizzas, quiches, tartes aux pommes, aux poires et au sucre ont été préparées avec soin tout au long de la journée.

Grâce à votre participation, 431 produits ont été confectionnés, faisant de cet événement une véritable réussite.

🎸 À partir de 17h00, le groupe de rock ***Millesiq*** est monté sur scène. Profitant d'une météo particulièrement clémente, Carine Ducret la chanteuse accompagnée de ses musiciens : Christian Ducret le batteur, Micky Gauss le guitariste, Thomas Russek au piano, guitare et accordéon et finalement Fred Pericard à la basse, ont enchaîné avec énergie des reprises emblématiques, pour le plus grand plaisir des spectateurs présents.











Vie associative

Association jeunes, loisirs et culture

Bonjour à tous,
L'Atelier de dessin et de peinture de l'AJLC a lieu tous les jeudis à la maison des sociétés de Challex à:
17h ... 5-7 ans .....300€
18h... 8-11 ans .....300€
19h ... 12 ans et +.....375€ (1h30)
Le matériel est compris dans le prix, vous n'avez rien à apporter.
Le début des cours se fera le 3 septembre. Un cours d'essai est gratuit un jeudi de votre choix aux horaires adaptés à l'âge de votre enfant.
Pour la demande d'inscription merci d'envoyer le nom, le prénom et l'age de vos enfants à Ludmila Beyer à l'adresse mail **lubeyer@yahoo.fr** .







Association Gymnastique de Challex

Inscriptions pour la rentrée 2026/2027
Envie de bouger, de vous entretenir et de partager un moment convivial ? Les inscriptions pour la nouvelle saison de gym sont ouvertes !

L'association de Gymnastique de Challex prépare déjà sa prochaine saison et ouvre les inscriptions pour la rentrée 2026-2027.
Rejoignez-nous ! Nos cours sont ouverts à tous les niveaux.

La reprise des cours aura lieu le lundi 7 septembre 2026

Lundi	**18h-18h30**	**Circuit Training**
	18h30-19h30	**Zumba**
	19h30-20h30	**Gym cardio**
Mercredi	**9h-10h**	**Gym douce**
Nouveau !	**10h-11h**	**Renfo training**
Nouveau !	**11h-11h45**	**Pilates**
	18h-19h	**Zumba Step**
	19h-20h	**Gym cardio**
	20h-20h45	**Pilates**
Vendredi	**9h-10h**	**Gym douce**
	10h-11h	**Gym cardio**

Pour vous inscrire, il vous suffit de scanner le QR code ci-dessous ou de suivre le lien indiqué afin d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.

- Les cours ont lieu à la Salle la Challaisienne, en face de la Mairie.
- Possibilité de faire 1 cours d'essai gratuit.

Vie associative

Association Gymnastique de Challex

Vous pouvez régler par chèque (bénéficiaire : Association Gym Challex), par virement (voir RIB à la fin du document) ou par carte bancaire lors des dates de permanence que nous communiquerons.
Attention : les cours ont des places limitées, ne tardez pas !
L'Association Gym CHALLEX se réserve le droit de refuser les inscriptions une fois que le nombre maximum de pratiquants est atteint.

Vous recevrez une confirmation par mail suite à votre inscription.
Formulaire d'inscription :
https://tinyurl.com/GymChallex

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou demande de renseignements: gym.challex@gmail.com
Au plaisir de vous retrouver ou de vous accueillir pour cette nouvelle saison sportive !

L'équipe de l'AGC

Poivre & Sel

Nos prochaines rencontres d'été sont nombreuses et nous vous demandons toute votre attention pour y répondre judicieusement :

JEUDI 16 JUILLET :
RENCONTRE

la date habituelle (2ème mardi du mois) de notre rencontre de juillet a dû être modifiée car elle tombait le 14 juillet. Lors de notre rencontre de juin, nous vous avions proposé une sortie avec le télécabine de Crozet qui nous mène sur les prairies du Jura mais surtout au restaurant d'altitude le « YETI ». Il y a une petite pente à descendre (ou gravir) entre l'arrivée du télécabine jusqu'au restaurant, mais, le propriétaire viendra transporter les personnes qui ont des difficultés à marcher. De toute façon, mettez de bonnes chaussures ! Au départ, il y a un escalier de 25 marches à emprunter pour accéder aux cabines. Le prix de la montée aller-retour est de 8,60 € par personne (prix de groupe) et de 8,10 € dès 21 personnes. Le restaurant ne fait pas de menu mais propose une carte variée de salades, pièce de bœuf, schüblig, saucisses de veau et même fondues. Chacun consommera et payera selon ses envies mais l'apéritif sera offert par l'Association.

Nous invitons toutes les personnes qui seraient tentées par cette excursion à se joindre à nous . Rendez-vous pour un covoiturage au parking de la salle Jean-Antoine Lépine à 11h00.
Inscriptions auprès de :
Josiane, (josianedavet@orange.fr) ou par Téléphone au : 06 70 62 60 65
Dernier délai vendredi 10 juillet.

MARDI 11 AOUT :
PIQUE-NIQUE CANADIEN OUVERT A TOUS.
Rendez-vous dès 11h00 **sous LA HALLE,** avec votre plat confectionné, salé ou sucré. L'Association fournira du rôti de porc et les boissons. Annoncez votre venue à Josiane (adresse ci-dessus) et nous comptons bien accueillir de nombreux Challaisiens et Amis. C'est le but de cette rencontre !



Vous aurez l'occasion de retrouver nos deux chevrières de l'an dernier qui apporteront de nouvelles réalisations en laine mohair.

DIMANCHE 23 AOUT :
LE BRIC A BROC.
Notre Association se remet en marche pour organiser

Poivre & Sel

Si vous désirez tenir un stand, veuillez-vous inscrire auprès de Patricia Altherr (06 11 27 95 44) ou par mail : altherr64patricia02@orange.fr, comme indiqué sur l'affiche jointe qui contient toutes les indications nécessaires.



Du 8 au 10 SEPTEMBRE :
VOYAGE EN BOURGOGNE

Nous proposons ce voyage de 3 jours à toutes les personnes intéressées par la découverte de la Bourgogne au temps des vendanges.
De Beaune, avec visite des Hospices et dégustations de vins et de cassis, nous irons ensuite à la découverte de Dijon et son histoire et retour par l'abbaye de Cluny.
Prix du voyage avec un minimum de 20 personnes : 661 €
Renseignements complémentaires et inscriptions
Eliane Dallemagne
dallemagne.eliane@gmail.com ou 06 32 79 49 92,
au plus tard le 31 juillet.
MERCI de l'attention que vous porterez à toutes nos informations et nous espérons que beaucoup de Challaisiens nous rejoindront à ces occasions.

Pour notre premier pique-nique de l'année (le 9 juin dernier), la météo ne nous a pas permis d'aller à Arcine, sur le bord du Rhône. C'est donc Georges Rapin qui a proposé de nous installer dans sa véranda, ce que nous avons tous accepté de grand cœur ; MERCI à lui !

Pour le CA de Poivre & Sel
Eliane Dallemagne





Photos de Martine Vernay

Les Ornithos de Challex

Sortie des Ornithos le 26 mai

Une douzaine de courageuses et de courageux membres des Ornithos ont bravé un soleil ardent le 26 mai pour chercher les oiseaux à Dardagny et le long de l'Allondon. Nous n'avons pas été déçus ! À l'arrivée à Dardagny, nous avons repéré des nids de martinets noirs derrière les poutres d'une ancienne maison, avec des allers-retours constants. Ce sont sans doute des martinets frontaliers qui viennent chasser au-dessus de Challex chaque soir. Ensuite, nous sommes allés explorer la vie aviaire du Plateau de Dardagny, à la recherche en particulier des huppes fasciées, qui affectionnent l'endroit. En effet, elles étaient présentes, pour le plaisir de toutes et de tous. Les huppes visitent Challex aussi, mais elles sont beaucoup plus régulières à Dardagny. Par la suite un faucon crécerelle a posé, coquet, pour les photographes, parmi d'autres espèces au centre du village.

Puis nous sommes descendus vers l'Allondon, rivière en grande partie sauvage et préservée. Le chemin qui descend de Malval vers le Moulin, souvent ombragé, passe par des bois et des clairières au bord de la rivière, avec une grande diversité de végétation et d'oiseaux. Nous avons vu le cincle plongeur et le martin-pêcheur, des grives et des fauvettes, des milans noirs et royaux et d'autres encore. Nous avons pu identifier pas mal d'autres oiseaux par leurs chants, notamment le rossignol philomèle dans plusieurs endroits et le bruant zizi. En tout, entre Dardagny et l'Allondon, 37 espèces d'oiseaux ont été vues ou entendues. Par ailleurs, il y avait encore quelques orchidées splendides dans les zones ouvertes, bien d'autres fleurs, et des libellules par ci par là. Pour nous saluer en bas du chemin, juste avant l'arrivée au Moulin, des demoiselles lumineuses dansaient au-dessus de l'ancien canal qui coule en parallèle à l'Allondon (merci à Axel Sommer pour la photo).

Gerry Rodgers



Expo-photos

Comme promis dans le numéro du mois dernier, voici les photos qui ont eu les faveurs des visiteurs :

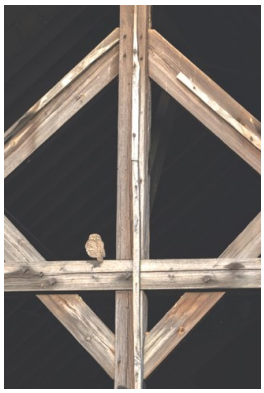
1 : Chouette sur le poteau du tourisme pédestre de Nicolas Buchel



2 : Fuligule morillon avec éclaboussures de François Rauss



3 : Chouette dans la grange d'Etienne Krug



Quant au jeune public, la photo préférée a été les deux cygnes d'Erika Avery.



Groupe histoire locale



Contacts *: G. Dallemagne au 04 50 59 10 37*
groupehistoire.cha@orange.fr
Bibliothèque municipale rue de la Treille

Retour sur l'exposition Challex en images

L'exposition a connu un triple succès :

Succès d'affluence : vous avez été très nombreux à venir, certains plusieurs fois, certains frustrés de ne pas voir leur quartier, d'autres apportant leurs images personnelles dévoilant des vues ignorées, de riches albums, une photo superbe de la ferme Favre rue Saint -Maurice ou encore une photo ancienne de maison, transmise de propriétaire en propriétaire.

Succès des images revisitées grâce au miracle opéré **par Michel Peter** et sa complice diabolique « Intelligence Artificielle » à partir des documents fournis par le Groupe Histoire

Succès d'échange et de partage entre visiteurs et témoins anciens du village

Ce succès appelle des suites demandées par les visiteurs :

- publication et diffusion des images et des documents historiques, de cartes postales, copies d'images
- nouvelle exposition : les collections du Groupe Histoire le permettraient mais il faut pour cela renforcer le groupe **: nous y réfléchissons. Engagez-vous !**

On peut aussi s'intéresser à notre sous-sol à 2 niveaux :

- **celui des caves** nombreuses dans notre village traditionnellement viticole



sources photo GH : cave de Mucelle

- **celui supportant nos vignes** comme l'a fait le département de géologie de l'université de Genève : la géologie c'est toute une histoire mais ça peut servir, c'est d'actualité parait-il !

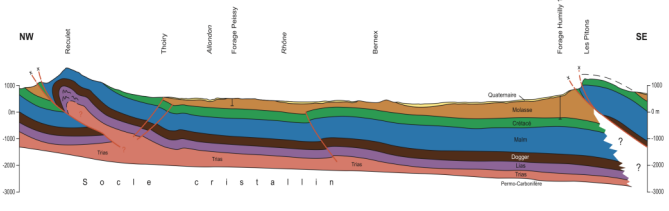


Fig. 5: Coupe schématique à travers le bassin franco-genevois d'après Amberger (1982), Signer & Gorin (1995), Morend (2000), Meyer (2000), modifié.

cf. coupe ci-dessus : ***https://www.unige.ch/sphn/Publications/ArchivesSciences***

2026 En Mémoire de : lectures des écoliers le 8 mai 2026

Voir aussi « Le Petit challaisien de juin 2026 » page 11

Abécédaire de la guerre

Textes lus par Lola Alran Petitjean, Victoria Carvalho do Carmo Damiao, Emma Cheneval, Ilaria Italiano, Liam Thivard, Idriss et Marilou Truchet.



Primo Levi, écrivain, déporté : Extrait du roman « Si c'est un homme »

Plus rien ne nous appartient : ils nous ont pris nos vêtements, nos chaussures, et même nos cheveux ; si nous parlons, ils ne nous écouteront pas, et même s'ils nous écoutaient, ils ne nous comprendraient pas.

Ils nous enlèveront jusqu'à notre nom : et si nous voulons le conserver, nous devrons trouver en nous la force nécessaire pour que derrière ce nom, quelque chose de nous, de ce que nous étions, subsiste.

René Char poète et résistant : Fragments 128 « Feuillets d'Hypnos »



Le boulanger n'avait pas encore dégrafé les rideaux de fer de sa boutique que déjà le village était assiégé, bâillonné, hypnotisé, mis dans l'impossibilité de bouger.

Deux compagnies de S.S. et un détachement de miliciens le tenaient sous la gueule de leurs mitrailleuses et de leurs mortiers. Alors commença l'épreuve.

Les habitants furent jetés hors des maisons et sommés de se rassembler sur la place centrale. Les clés sur les portes. Un vieux, dur d'oreille, qui ne tenait pas compte assez vite de l'ordre, vit les quatre murs et le toit de sa grange voler en morceaux sous l'effet d'une bombe.

Depuis quatre heures j'étais éveillé. Marcelle était venue à mon volet me chuchoter l'alerte.

Groupe histoire locale



J'avais reconnu immédiatement l'inutilité d'essayer de franchir le cordon de surveillance et de gagner la campagne. Je changeai rapidement de logis.
La maison inhabitée où je me réfugiai autorisait, à toute extrémité, une résistance armée efficace.
Je pouvais suivre de la fenêtre, derrière les rideaux jaunis, les allées et venues nerveuses des occupants.
Pas un des miens n'était présent au village. Cette pensée me rassura.
À quelques kilomètres de là, ils suivraient mes consignes et resteraient tapis.
Des coups me parvenaient, ponctués d'injures. Les S.S. avaient surpris un jeune maçon qui revenait de relever des collets. Sa frayeur le désigna à leurs tortures.

Paul Eluard poète de la résistance rend hommage à Gabriel Péri, député, rédacteur du journal l'Humanité, Résistant, fusillé au Mont-Valérien le 15 décembre 1941. 1008 hommes y sont fusillés jusqu'en 1944,

Gabriel Péri

Un homme est mort qui n'avait pour défense
Que ses bras ouverts à la vie
Un homme est mort qui n'avait d'autre route
Que celle où l'on hait les fusils
Un homme est mort qui continue la lutte
Contre la mort contre l'oubli
Car tout ce qu'il voulait
Nous le voulions aussi
Nous le voulons aujourd'hui
Que le bonheur soit la lumière
Au fond des yeux au fond du cœur
Et la justice sur la terre
Il y a des mots qui font vivre
Et ce sont des mots innocents
Le mot chaleur le mot confiance
*Amour justice et le mot liber**té***

Le mot enfant et le mot gentillesse
Et certains noms de fleurs et certains noms de fruits
Le mot courage et le mot découvrir
Et le mot frère et le mot camarade
Et certains noms de pays de villages
Et certains noms de femmes et d'amies
Ajoutons-y Péri
Péri est mort pour ce qui nous fait vivre
Tutoyons-le sa poitrine est trouée
Mais grâce à lui nous nous connaissons mieux
Tutoyons-nous son espoir est vivant.

Au rendez-vous allemand, Paris, Éditions de Minuit,

« Dimanche, 20 : heures 14 décembre 1941.
L'aumônier du Cherche-Midi vient de m'annoncer que je serai tout à l'heure fusillé comme otage...
Adieu et que vive la France ! GABRIEL. »



Ce poème célèbre, extrait de *Destination arbitraire*, publié par Robert Desnos en 1943, et écrit à la mémoire de son ami André Platard. Desnos Résistant meurt du typhus le 8 juin 1945 au camp de concentration de Theresienstadt, en Tchécoslovaquie, un mois après sa libération par l'Armée rouge le dernier jour de la guerre.

Couplets de la rue Saint-Martin

Couplets de la rue Saint-Martin
Je n'aime plus la rue Saint-Martin
Depuis qu'André Platard l'a quittée,
Je n'aime plus la rue Saint-Martin,
Je n'aime plus rien, pas même le vin.
Je n'aime plus la rue Saint-Martin
Depuis qu'André Platard l'a quittée,
C'est mon ami, c'est mon copain,
Nous partagions la chambre et le pain,
Je n'aime plus la rue Saint-Martin.
C'est mon ami, c'est mon copain,
Il a disparu un matin,
Ils l'ont emmené, on ne sait plus rien.

On ne l'a pas revu dans la rue Saint-Martin.
Pas la peine d'implorer les Saints,
Saint Merri, Jacques, Gervais et Martin,
Pas même Valérien qui se cache sur la colline.
Le temps passe, on ne sait rien,
André Platard a quitté la rue Saint-Martin



Groupe histoire locale

Arrêtée une premier fois en 1943 par la Gestapo Marianne Cohn est arrêtée à nouveau le 31 mai 1944, près d'Annemasse, à seulement 200 mètres de la frontière suisse avec un groupe de vingt-huit enfants, et incarcérée à l'hôtel Pax, devenu une prison de la Gestapo. Les enfants seront sauvés par le maire. Marianne sera assassinée .



Annemasse - Maison des mémoire ex PAX. 1 500 personnes ont été emprisonnées dans ce bâtiment pendant l'occupation italienne du 3 janvier 1943 au 7 septembre 1943 et l'occupation allemande du 11 septembre 1943 au 18 août 1944. Ici la Gestapo a torturé et assassiné un grand nombre de détenus.

Je trahirai demain *Je trahirai demain, pas aujourd'hui.* *Aujourd'hui, arrachez-moi les ongles,* *Je ne trahirai pas.* *Vous ne savez pas le bout de mon courage.* *Moi je sais.* *Vous êtes cinq mains dures avec des bagues.* *Vous avez aux pieds des chaussures* *Avec des clous.*	*Je trahirai demain, pas aujourd'hui,* *Demain.* *Il me faut la nuit pour me résoudre,* *Il ne faut pas moins d'une nuit* *Pour renier, pour abjurer[1], pour trahir.* *Pour renier mes amis,* *Pour abjurer le pain et le vin,* *Pour trahir la vie,* *Pour mourir.*	*Je trahirai demain, pas aujourd'hui.* *La lime[2] est sous le carreau,* *La lime n'est pas pour le barreau,* *La lime n'est pas pour le bourreau,* *La lime est pour mon poignet.* *Aujourd'hui je n'ai rien à dire,* *Je trahirai demain.* **Marianne Cohn 1943**

Le déserteur de Boris Vian, chant pacifiste écrit en 1954 à la fin de la guerre d'Indochine et au début de la guerre d'Algérie qui allait mobiliser la jeunesse française pendant 8 ans

Le déserteur ***Monsieur le président*** ***Je vous fais une lettre*** ***Que vous lirez peut-être*** ***Si vous avez le temps.*** ***Je viens de recevoir*** ***Mes papiers militaires*** ***Pour partir à la guerre*** ***Avant mercredi soir.*** ***Monsieur le président,*** ***Je ne veux pas la faire*** ***Je ne suis pas sur Terre*** ***Pour tuer des pauvres gens.*** ***C'est pas pour vous fâcher,*** ***Il faut que je vous dise,*** ***Ma décision est prise,*** ***Je m'en vais déserter.***	***Depuis que je suis né,*** ***J'ai vu mourir mon père,*** ***J'ai vu partir mes frères*** ***Et pleurer mes enfants.*** ***Ma mère a tant souffert*** ***Qu'elle est dedans sa tombe*** ***Et se moque des bombes*** ***Et se moque des vers.*** ***Quand j'étais prisonnier,*** ***On m'a volé ma femme,*** ***On m'a volé mon âme,*** ***Et tout mon cher passé.*** ***Demain de bon matin*** ***Je fermerai ma porte*** ***Au nez des années mortes,*** ***J'irai sur les chemins.*** ***Je mendierai ma vie*** ***Sur les routes de France,***	***De Bretagne en Provence*** ***Et je crierai aux gens :*** ***« Refusez d'obéir,*** ***Refusez de la faire,*** ***N'allez pas à la guerre,*** ***Refusez de partir. »*** ***S'il faut donner son sang,*** ***Allez donner le vôtre,*** ***Vous êtes bon apôtre*** ***Monsieur le Président.*** ***Si vous me poursuivez,*** ***Prévenez vos gendarmes*** ***Que je n'aurai pas d'armes*** ***Et qu'ils pourront tirer.***

Les textes reproduits sont ceux choisis par l'école /Les hors- textes sont du groupe histoire

Les illustrations proviennent de différentes sources libres de droit

Bibliothèque municipale Point Virgule



Actualités de votre bibliothèque cet été



En prévision des vacances d'été, de très nombreuses nouveautés vous attendent dès le 1er juillet dans les rayons de la bibliothèque. Il y en a pour tous les goûts, n'hésitez plus, venez faire le plein de lectures avant vos congés.
Toutes les actualités de votre bibliothèque sont à retrouver sur les réseaux sociaux
Point Virgule – Bibliothèque – Challex

Facebook
Instagram
TikTok



Petit rappel

La bibliothèque sera ouverte les mercredis uniquement en juillet. Elle sera fermée tout le mois d'août. Reprise le mercredi 2 septembre

ROMANS ADULTES

Bosphore Tango	Melin Arditi
Les filles de la librairie	Giulia Foïs
L'empereur de la joie	Ocean Vuong
Ce qui reste	Bernhard Schlink
L'ayatollah aimait sa femme plus que Dieu	Javad Djavahery
Ruptures	Eliette Abécassis

ROMANS POLICIERS

La folie Sainte-Hélène	Jean-Christophe Rufin
Tu seras mienne	Peter James
Que la mort nous frôle	Michel Bussi
L'autre Moi	Franck Thilliez
Rupture	Bernard Minier
En attendant le déluge	Dolores Redondo
L'homme qui n'avait pas assez d'une vie	Douglas Kennedy
La proie et la meute	Simon François

BANDES DESSINÉES Adultes

En quête de liberté	
Comment je suis sortie de l'enfer de Daesh de Gaële Joly/Sana/Tugce Audoire	
Les gens sont beaux de Baptiste Beaulieu/ Qin Leng	
Rébétiko la mauvaise herbe	David Prudhomme
Tourner la page	Zep

ROMAN JEUNESSE

Le bloc notes de Louise	
Festival de Cannes nous voilà !	Charlotte Marin/ Marion Michau
La famille trop d'filles Elisa	Susie Morgenstern Clotka

BANDE DESSINÉE JEUNESSE

Jack le téméraire	Ben Katke
Tourner la page	Zep
Kidpaddle T3 Apocalypse boy	Midam
Les Mythics T22 Cronos	P. Sobral/ P.Lyfoung/P. Ogaki
À cheval 5 chevaux au vent	L. Dufreney/M Prickly
Les blagues de Toto l'as des pitres	T. Coppée

MANGA

Détective Conan	Gosho Aoyama

ALBUMS

Printemps	Léa Louis
La voix de Melba de Cadier	Morgane
Mouette et chouette	Sandra Le Guen / Julien Arnal

Et pour clore cet article, quelques photos du vernissage des œuvres réalisées par les élèves de Ludmila, exposés durant le mois de juin dans votre bibliothèque.









La Lyre Challaisienne

Concert de la Lyre à Challex le 6 juin : Blues, groove et énergie !

Le samedi 6 juin, la salle Jean-Antoine Lépine a vibré aux sons du blues et du funk lors du concert de la Lyre Challaisienne.

Dès leur entrée sur scène, les musiciens ont donné le ton : lunettes noires, cravates noires et chapeaux noirs, pour une ambiance résolument inspirée des Blues Brothers !

Sous la direction de Davide Lombritto, les musiciens ont offert une prestation pleine d'énergie et de dynamisme. Le travail accompli durant les nombreuses répétitions s'est pleinement reflété dans la qualité du concert, chaleureusement saluée par le public.

L'enthousiasme de la salle ne s'est pas démenti jusqu'au bout : les deux bis réclamés et applaudis ont confirmé le succès de la soirée.

Après le concert, musiciens et spectateurs ont prolongé ce moment convivial autour du traditionnel verre de l'amitié.

Les musiciens de la Lyre Challaisienne remercient chaleureusement le public pour sa présence, son soutien et sa générosité.





Nouvelle génération de musiciens à Challex !

Le mercredi 10 juin, la salle Jean-Antoine Lépine résonnait une nouvelle fois au son de la musique à l'occasion de l'audition générale annuelle de l'**École de Musique Intercommunale du Pays de Gex**.

Près d'une centaine d'élèves issus des communes de Saint-Genis-Pouilly, Sergy, Saint-Jean-de-Gonville, Péron, Challex et Collonges se sont retrouvés pour présenter le fruit de leur travail devant un public venu en nombre.

Des élèves débutants aux plus confirmés, toutes les familles d'instruments étaient représentées : percussions, flûtes, hautbois, cors, trombones, trompettes, clarinettes et bien d'autres encore. Chacun a pu démontrer ses progrès et partager sa passion dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

Ce fut un magnifique moment de partage, durant lequel les jeunes musiciens ont su dépasser leur trac pour s'exprimer sur scène avec talent et enthousiasme, au plus grand bonheur de leurs familles et de leurs enseignants.

Ces jeunes talents incarnent l'avenir de la musique dans notre territoire et, qui sait, viendront peut-être bientôt renforcer les rangs de nos harmonies locales !

La musique est ouverte à tous, quel que soit l'âge ou le niveau. Si vous souhaitez découvrir un instrument ou rejoindre une pratique musicale, n'hésitez pas à consulter le site de l'école de musique ou à échanger avec les musiciens de la Lyre.

https://emipg.mon-paysdegex.fr/accueil







La Lyre Challaisienne

Cours proposés

COURS	Equivalence école	Durée du Cours	Nbr D'élèves	Ateliers Instrumentaux	Orchestre Sociétés
Eveil musical I	MS (4-5 ans)	45 mn	Mini 4 élèves Max 8 élèves		
Eveil musical II	GS (5-6 ans)	45 mn	Mini 4 élèves Max 8 élèves		
Parcours découverte	CP	30 mn	3 élèves		
1er CYCLE					
1ère année (1C1) Cours d'instrument + Atelier instrumental obligatoire	CE1	1h binômes ou 30 mn / 45 mn	2 élèves 1 élève / Collectif	Obligatoire	
2ème année (1C2) Même fonctionnement que la première année					
3ème année (1C3) Cours d'instrument		45 mn	Individuel	Facultatif Atelier en supplément	
4ème année (1C4) Cours d'instrument		45 mn	Individuel	Facultatif Atelier en supplément	
2ème CYCLE					
1ère à 4ème (2C1 à 2C4) Cours d'instrument		45 mn	Individuel		Orchestre société
3ème CYCLE					
1ère à 4ème (3C1 à 3C4) Cours d'instrument		45 mn	Individuel		Orchestre société
Adulte - unique		45 mn	Individuel		
Ateliers en supplément					
Ateliers instrumentaux (à partir de 1C3 ou adulte)		45 mn	5 élèves		
Ateliers chants (ouvert à tout le monde et non musicien)		45 mn	8 élèves		

Instruments proposés

Batterie, Percussions, Cor, Clarinette, Hautbois, Flûte traversière, Saxophone, Trompette, Trombone, Tuba,

Ecole de Musique Intercommunale Du Pays de Gex (EMIPG)

Tarifs de l'Ecole de Musique Intercommunale du Pays de Gex 2026-2027

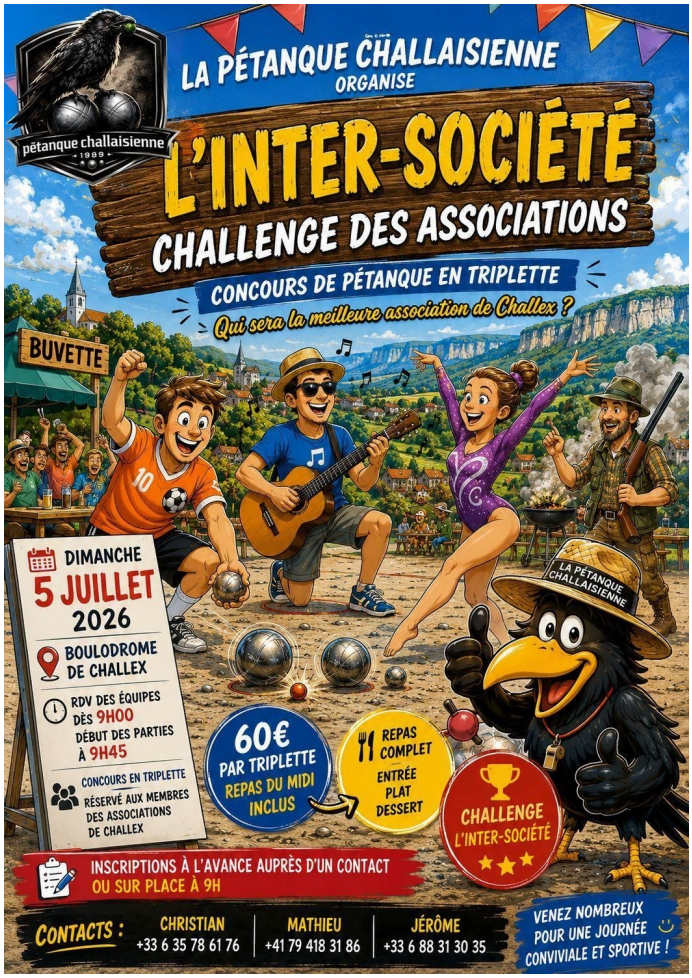
COURS	3 trimestres	Année
Éveil (4 ans MS - 5 ans GS)	105 €	315 €
Parcours découverte (6 ans - CP)	120 €	360 €
1er CYCLE		
1ère année (1C1) Cours d'instrument avec atelier	276 €	828 €
2ème année (1C2) Cours d'instrument avec atelier	276 €	828 €
3ème année (1C3) Cours d'instrument	315 €	945 €
4ème année (1C4) Cours d'instrument	315 €	945 €
2ème CYCLE		
1ère à 4ème (2C1 à 2C4) Cours d'instrument Elève ne participant pas à l'orchestre de la société (La Lyre)	345 €	1035 €
1ère à 4ème (2C1 à 2C4) Cours d'instrument Elève participant à l'orchestre de la société (La Lyre)	255 €	765 €
3ème CYCLE		
1ère à 4ème (3C1 à 3C4) Cours d'instrument Elève ne participant pas à l'orchestre de la société (La Lyre)	360 €	1080 €
1ère à 4ème (3C1 à 3C4) Cours d'instrument Elève participant à l'orchestre de la société (La Lyre)	270 €	810 €
Adulte – cours d'instrument	360 €	1080 €
Ateliers en supplément		
Ateliers instrumentaux	96 €	288 €
Ateliers chants	141 €	423 €
Réduction famille		
A partir de 2 élèves ou plus		5 %
Prêt et entretien d'instrument		
Location en fonction du stock disponible	60 €	180 €

Vie associative

La Lyre Challaisienne



La Pétanque challaisienne



Les Petites Scènes

Une grande première pour Les Petites Scènes : sa troupe d'adolescents s'apprête à prendre la route pour une tournée estivale avec sa pièce Coulisses et Capulet.
Créée il y a plus d'un an, cette comédie pleine d'énergie et d'humour a déjà rencontré un beau succès auprès du public. Les jeunes comédiens l'ont jouée à plusieurs reprises dans le Pays de Gex, mais aussi dans des festivals organisés dans d'autres départements, où leur travail a été chaleureusement accueilli.
Forte de cette expérience, la troupe poursuivra l'aventure cet été avec une tournée qui l'emmènera jusqu'à Bayonne, où elle se produira au profit de l'association Edé Ayiti, qui envoie des chirurgiens opérer des enfants malades dans des pays défavorisés. Plusieurs représentations sont également programmées dans la région bordelaise.

Pour ces adolescents passionnés de théâtre, cette tournée représente une formidable opportunité de partager leur travail avec de nouveaux publics. Entre voyages, rencontres et nouvelles scènes à découvrir, l'été s'annonce particulièrement riche !
Une belle aventure collective qui continue de grandir au fil des représentations et qui portera, cet été, les couleurs du Pays de Gex bien au-delà de ses frontières.



Tribune de la minorité municipale

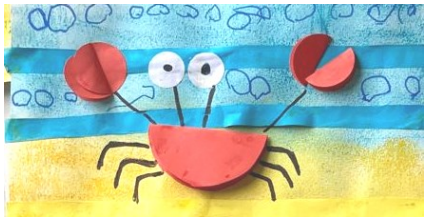
Expression des élus de la liste « Challex, un nouvel élan »

Lors du Conseil municipal du 21 mai, le principal sujet a été l'attribution des subventions aux associations du village qui en avaient fait la demande dans le cadre de l'exercice 2026.
Sur la trentaine d'associations de la commune, quinze avaient déposé leur dossier en décembre 2025. Elles avaient sollicité une aide d'un montant de 49'850 € au total. Lors du vote du budget, le 23 avril dernier, le montant inscrit était de 35'000 €. Finalement, 26'550 € ont été attribués aux associations du village et 1'660 € à des associations extérieures. Il reste donc 6'790 € au budget.
Nous nous interrogeons sur ce choix alors que certaines associations rencontrent des difficultés de fonctionnement et peinent à renouveler leurs membres actifs. Nous constatons également que, tandis que certaines obtiennent la totalité du montant demandé, d'autres ne reçoivent qu'une faible part de leur requête.
Pour 2027, il nous paraît nécessaire de définir des critères plus clairs et plus transparents afin de garantir une répartition des subventions plus lisible et plus équitable.
Concernant les commissions permanentes, nombre d'entre elles ont tenu leurs premières réunions.
Plusieurs sujets, plus ou moins importants mais récurrents, nous sont rapportés par des habitants. Par exemple, depuis maintenant quelques années, il fait environ 28° C dans les classes de l'étage à l'école, quelle que soit la saison ; des réparations restent encore nécessaires à la salle Jean-Antoine Lépine et à l'Auberge ; les rues de notre village manquent d'entretien et les mauvaises herbes envahissent les bordures, les accotements, tout comme le cimetière. Nous constatons également que plusieurs bâtiments communaux nécessitent aujourd'hui des travaux importants. Quelles qu'en soient les causes, cette situation appelle aujourd'hui à des investissements conséquents dans les années à venir. Je pense notamment à l'école, à son système de chauffage, aux aménagements de sécurité routière et à d'autres projets structurants pour notre Commune.
La question n'est donc plus seulement celle des économies à réaliser, mais aussi celle des investissements à engager pour préparer l'avenir de Challex.
L'été est maintenant là et avec lui des moments de partage et de joie. Prenez soin de vous !

Nous vous souhaitons de belles vacances !
Pour nous contacter : **challex-un.nouvel.elan@proton.me**
Commissions Finance, Associations et Éducation : Christian Jolie
Commissions Urbanisme, Environnement & Écologie et Communication : Sandrine Baeriswyl
Commissions Voirie & Sécurité, Bâtiments et Personnel : Damien Laurençot

Vie au périscolaire







Nos petits crabes sont partis se promener sur la plage, une activité créative proposée sur le temps méridien pour les Petites Sections qui a permis de passer un très bon moment : imagination et plaisir de créer ensemble. Pour les crabes.
Nos petits explorateurs ont plongé dans les profondeurs de l'océan entre poissons rigolos, méduses, crabes farceurs, ils ont créée un monde marin, plein de vie et d'imagination, plongée créative, pleine de couleur. Pour les Moyens et Grandes sections.

Memento

Challex au quotidien

Mairie de Challex
216, rue de la Mairie
04 50 56 30 10 ~ **challex@challex.fr**
Lundi 9h00-12h30
Mardi 9h00-12h30 14h00-19h00
Mercredi 9h00-12h30
Jeudi 14h00-19h00
Vendredi 9h00-12h30
Le marché communal hebdomadaire
Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30
Bibliothèque municipale
09 74 04 42 36 ~ bibliochallex@gmail.com
Mercredi 16h00-19h00
Vendredi 16h00-19h00

Auberge « les 7 Merveilles » 04 79 19 70 90
Horaires du restaurant, réservations, fondue et vente de pizzas :
www.Aubergedes7merveilles.com
Horaires du dépôt de pain, pâtisserie, traiteur :
Lundi 8h00/14h00
Mardi 8h00/14h00
Mercredi : **fermé**
Jeudi : 8h00/14h00 18h00/20h00
Vendredi : 8h00/14h00 18h00/20h00
Samedi : 8h00/14h00 18h00/20h00
Dimanche : 8h00/14h00 18h00/20h00

Ecole : 04 50 56 44 32
Garderie : 06 83 45 81 81
Inspection de l'éducation nationale
Circonscription du Pays de Gex : 04 50 40 76 60

Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens :
04 50 56 46 50

Collecte des déchets sur la commune
Mercredi soir dépôt des conteneurs
Jeudi matin, ramassage des déchets ménagers
Demande de bacs à ordures ménagères, tri, compostage ou anomalie : 04 50 40 95 00
www.monservicedechets.com
Pour les problèmes de collectes :
collecte@paysdegexagglo.fr

Déchetterie de Péron : 04 50 59 14 64
(badge obligatoire)
Eté (de Mars à Octobre)
Lundi à vendredi : 8h30 à 12h - 13h45 à 18h
Samedi : 8h30 - 18h
Dimanche : 9h - 12h ***Fermée les jours fériés***

Allo encombrants non recyclables : 04 50 20 65 86
www.agcr.alfa3.fr

Déchetterie de Saint Genis-Pouilly : 04 50 42 09 41
Recyclage : www.sivalor.org

Horaires pour les engins motorisés et bruyants
(tondeuses, taille-haies, tronçonneuses...) :
pour le bien-être de tous, veuillez les respecter
Lun-ven. 8h00-12h00 14h00-19h30
Samedi 9h00-12h00 15h00-19h00
Dimanche et jours fériés 10h00-12h00

Centre du Service National : 09 70 84 51 51 ou
cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr
Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la mairie

Contacts d'urgence

Appel d'urgence européen : 112
SAMU 15 : urgences médicales-médecin de garde
SAMU – urgences sociales et hébergements : 115
http://challex.info/urgence

Pompiers : 18
Police : 17
Gendarmerie Thoiry : 04 50 42 12 01
117 rue des Chenaillettes 01710 Thoiry
8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi
9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés
Gendarmerie Collonges : 04 50 59 63 03
162 Rue de l'Eglise 01550 Collonges.
Mardi et jeudi : 8h00 à 12h00
Dimanche : de 9h00 à 12h00
Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11
Signalement de logements indignes : 0806 706 806
Signalement violences conjugales : 3919
Enfance en danger : 119
Urgence vétérinaire : 3115
Pharmacies de garde : 3237
Services des Centres Départementaux de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire : 3001

Maison Médicale de Garde, centre de soins immédiats du Pays de Gex
Hôpital local du Pays de Gex ,160 rue Marc Panissod, Gex
Tous les jours, **sur RDV auprès du centre 15**

Cabinet infirmier de Saint Genis Pouilly sur RDV 04 50 42 04 02
Cabinet infirmier de Collonges sur RDV au domicile ou au cabinet
04 50 56 71 64 **ou** 06 84 15 01 95 **ou** 06 08 61 74 99
Infirmières libérales, cabinet de Péron sur RDV
04 79 19 95 07 ou 06 49 45 49 09
CHAL : Centre Hospitalier Alpes-Léman
Site de Contamine-sur-Arve : 04 50 82 20 00

Memento

Contacts d'urgence

CHANGE : Centre Hospitalier Annecy Genevois (Site de Saint Julien-en-Genevois) : 04 50 49 65 65
Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse : 04 50 83 43 43
Hôpital Cantonal GE : +41 22 372 33 11
Hôpital de La Tour à Meyrin GE : +41 22 719 61 11
Groupement transfrontalier européen : 08 92 70 10 74

Services aux usagers

SIEA (Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Ain) : Service Client : 04 74 45 09 07
Régie des eaux gessiennes (eau, assainissement) 04 85 29 20 00
Site de l'agglo : **paysdegexagglo.fr** puis accueil et faites votre choix
AGCR (recyclage solidaire de textile en bon état à Saint Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan) : 04 50 28 20 50
Horaires de la boutique :
Mercredi, jeudi et vendredi 13h00-17h30
Samedi 8h45-14h15
Horaires dépôts :
Lundi, mercredi, vendredi 8h30-12h30/14h00-17h45
Ressourcerie du Pays de Gex : 04 81 50 02 51
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière 01210 Ornex
Collecte des **objets en bon état** (sauf textile): mobilier, jouet, électroménager, outillage, vaisselle, livre... pour y être nettoyés, réparés, et remis en vente à la boutique . **www.pays de gexagglo.fr**
Ressourcerie à Ornex :
Dépôt : mardi au samedi : 8h30—17h30
Achat en boutique :
Mardi: 14h30 - 17h30
Mercredi et vendredi: 9h - 12h30 / 14h - 17h30
Jeudi: 14h - 17h30
Samedi: 9h - 17h30
Déchèterie de Saint Genis Pouilly : dépôt le mardi après-midi, mercredi, vendredi et samedi (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueilli par un agent de la ressourcerie
Déchèterie de Péron dépôt des objets le 1er jeudi du mois (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueillis par un agent de la ressourcerie dans leur véhicule
A domicile pour les meubles volumineux en bon état, en prenant rendez-vous au préalable au 04 81 50 02 51
Conseils juridiques gratuits
(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)
Sur RDV au 04 50 41 35 86
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) : 3646

Horaires du bus La Plaine-Challex : **www.tpg.ch**
Transport à la demande :
Centrale de réservation : 0800 00 67 59
du lundi au vendredi de 8h00/12h00 et de 14h00/17h00 hors jours fériés ou **www.transportsdelain.fr**
CAF
Pour contacter la CAF, **composez le 3230 (prix d'un appel local)**. Les téléconseillers vous répondent du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30.

Maison des Services Publics Pays de Gex Agglo :
Pour faciliter vos démarches
167 rue de Genève 01170 Gex
Sur RDV au 04 50 99 99 72
CLIC : **C**entre **L**ocal d'**I**nformation et **C**oordination gérontologique : 04 50 41 04 04

Maison des Usagers Gessiens (MUG)
200 rue Edouard Branly, Technoparc,
01630 Saint Genis-Pouilly
Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Le mercredi de 8h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 17h00
Ce lieu concerne les déchets et la régie des eaux.
Aéroport de Genève renseignements divers : **GVApp**
SOS ANIMAUX : 04.50.41.74.80
https://www.sosanimauxpaysdegex.com/fourriere-pays-de-gex.html
Adoption avec les Ch'amis Gessiens :
06.17.96.19.34 ou 06.88.75.92.70

Rédaction

Le Petit Challaisien est publié par la commune de Challex.
Directeur de publication : Madame le Maire
Rédaction : Commission Communication / Comité de lecture
Impression : Imprimerie Piétri (Gex)
Distribution : service de la Commune
Tirage : 750 exemplaires
Le Petit Challaisien est distribué aux habitants et consultable sur le site Internet **www.challex.fr**

Pour le prochain numéro du Petit Challaisien de septembre, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à :

lepetitchallaisien@challex.fr
au plus tard le :
Samedi 15 août